



**DELIBERATION  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N°2016-

\* \* \*

**Objet :**

**Acquisition de gilets pare-balles.  
Demande de subvention FIPD**

Délibération affichée le :

**PROJET**

Monsieur le Maire présente aux membres de l'assemblée le projet d'acquisition de gilets pare-balles afin de renforcer la sécurité de nos agents.

Le montant de l'acquisition est évalué à 2 362,00 € HT et il convient d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).

Après avoir entendu l'exposé de son Président, le Conseil par

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès de l'Etat au titre du FIPD (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance).
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous documents relatifs à ce dossier

Ainsi fait et délibéré à GIGNAC, les jour, mois et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

Le Maire,  
Jean-François SOTO.